

ATTENTION DOCUMENT SOUS EMBARGO PUBLIABLE LE 28 JUIN 2012 A 0H01

Enquête Apec Mobilité des cadres Edition 2012

En 2011, la mobilité externe a progressé légèrement. Ainsi, 8% des cadres ont changé d'entreprise contre 7% l'année précédente. Pour Bertrand Hébert, Directeur Général de l'Apec, « *la dynamique du marché de l'emploi cadre en 2011¹ a eu un effet positif sur la mobilité externe, qui affiche le meilleur taux depuis ces trois dernières années. Cependant, le ralentissement constaté depuis quelques mois pourrait jouer sur le comportement des cadres, qui seraient au final moins nombreux à changer d'entreprise dans un avenir proche* ». La mobilité interne, moins dépendante de la conjoncture, est restée stable pour la troisième année consécutive.

La mobilité externe

- 8% des cadres ont intégré une nouvelle entreprise en 2011, contre 7% l'année précédente. Cette légère hausse de la mobilité externe est liée avant tout à une progression des changements volontaires de la part des cadres. Ainsi, 65% d'entre eux ont indiqué qu'il s'agissait d'un changement « direct² », contre 60% en 2010. Pour les cadres ayant changé directement d'entreprise, cette mobilité a principalement eu lieu à leur initiative (huit cadres sur dix).
- Pour les cadres qui ont connu une période de chômage entre les deux postes, le départ s'est effectué à l'initiative de l'entreprise pour 45% d'entre eux puis de façon concertée pour 34%. On note également une poussée de la rupture conventionnelle en 2011, en progression par rapport à 2010 (24% des cadres l'évoquent contre 21% en 2010).
- Les conditions du retour à l'emploi ont été, de manière générale, moins favorables aux cadres ayant connu une période de chômage. Seuls un quart d'entre eux ont déclaré que le changement de poste pouvait être assimilé à une promotion hiérarchique, contre 47% de ceux qui ont connu un changement direct. Et ils sont près d'un tiers à considérer que leur périmètre de responsabilité s'est réduit.
- Aussi bien pour les cadres ayant connu une période de chômage que pour ceux qui ont changé directement d'entreprise, la réponse à une offre d'emploi reste un moyen privilégié permettant de trouver un nouvel emploi, respectivement pour 45% et 42% d'entre eux. Elle est suivie par le réseau de contacts, évoqué par un tiers des cadres qui sont passés par le chômage et deux cadres sur dix ayant changé directement d'entreprise.

La mobilité interne

- La mobilité interne est restée stable en 2011 : 8% des cadres ont déclaré avoir changé de poste dans leur entreprise pendant l'année. Aux cadres qui ont changé de poste s'ajoutent ceux qui ont changé de service, d'établissement ou de lieu de travail, et ceux qui indiquent que le contenu de leur poste a changé « en grande partie ». Dès lors, ce sont 18% des cadres qui ont connu une forme de mobilité interne en 2011.
- Parmi les cadres qui ont changé de poste, 63% ont déclaré que ce changement était volontaire, soit 2 points de plus qu'en 2010. Par ailleurs, près de la moitié des cadres mobiles en interne ont déposé leur candidature avant d'être finalement retenus sur le poste qu'ils occupent : 21% via une procédure officielle et 25% de façon informelle. Cette proportion est logiquement plus élevée chez les cadres qui ont changé volontairement de poste (6 sur 10), même si une part non négligeable de

¹ Les entreprises ont recruté 181 300 cadres en 2011, en hausse de 10% par rapport à 2010.

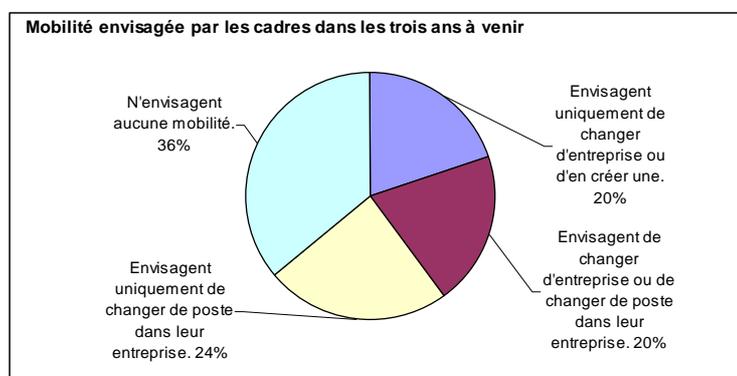
² Sans période de chômage.

mobilités imposées a donné lieu à une candidature (1 cadre sur 4). Elle augmente aussi selon la taille de l'entreprise, plus elle est grande plus la mobilité interne se formalise.

- Au global, 73% des cadres ayant changé de poste dans leur entreprise en 2011, affirmaient être satisfaits de cette mobilité. Cependant ce sentiment varie selon les circonstances du changement. Il est nettement plus prononcé pour les cadres ayant souhaité ce changement (86%) que pour ceux dont la mobilité a été imposée (55%).

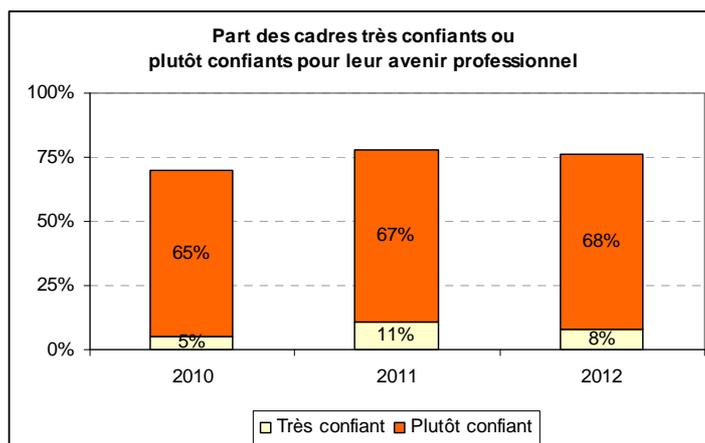
Les perspectives de mobilité des cadres

- Au moment de l'enquête, les deux tiers des cadres envisageaient une mobilité professionnelle dans les trois ans à venir : 40% souhaitaient changer d'entreprise ou en créer une, et 44% désiraient changer de poste au sein de leur entreprise, les deux souhaits étant concomitants pour 20% d'entre eux. Les cadres envisageant une mobilité externe étaient partagés entre la recherche d'une situation professionnelle plus favorable (salaires plus attractif, envie de découverte, ...) et des motifs plus « défensifs » (impossibilité d'évolution, conditions de travail difficiles, insatisfaction). De plus, parmi les cadres voulant changer d'entreprise, huit sur dix ont engagé des démarches concrètes dans ce sens : regarder les annonces, refaire son CV, poser des candidatures à une ou plusieurs offres...



Source : Apec, enquête Mobilité 2012

- Les trois quart des cadres déclaraient être confiants en leur avenir professionnel. Aussi, plus les cadres sont jeunes, plus leur niveau de confiance reste élevé. Par ailleurs, seulement 20% des cadres interrogés dans l'enquête se sentaient menacés par le chômage.



Source : Apec, enquête Mobilité 2012

**L'ETUDE COMPLETE EST DISPONIBLE SUR DEMANDE AU SERVICE DE PRESSE
01 40 52 20 29 ET DES LE 28 JUIN SUR www.apec.fr/espace_presse**

Note méthodologique : Cette étude a été réalisée à partir de deux enquêtes Internet, l'une destinée à étudier les mobilités professionnelles des cadres (circonstances du changement, évolution des missions, niveau de satisfaction, ...soit plus de 15 000 cadres interrogés), l'autre sur la mesure des taux et des intentions de mobilités externe et interne (3 000 cadres interrogés).

CONTACT(S) PRESSE : CARINE NAGOT- PAULINA CIUCKA 01 40 52 20 29

ATTENTION DOCUMENT SOUS EMBARGO PUBLIABLE LE 28 JUIN 2012 A 0H01